



IPAM

Institut de la pertinence des actes médicaux

PROJET DE
RÉINVESTISSEMENT

Projet no :
17

Titre du projet	Adoption IPAM
Téléreadaptation pulmonaire	RCG-1121-086 RCG-1121-086 B RCG 0624-187 B
Spécialité(s) concernée(s)	Montant alloué
Pneumologie	2 130 944 \$ 2021-2022 : 568 963 \$ 2022-2023 : 519 244 \$ 2023-2024 : 231 287 \$ 2024-2025 : 231 287 \$ 2024-2025 (ajout) : 579 963 \$
	Début du projet
	2021-2022
Contexte	
<p>La maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC), principalement causée par la cigarette, est la cause principale de visites récurrentes à l'urgence au Québec. Depuis mars 2021, une autre cause de maladie pulmonaire a émergé, celle de la COVID-19 qui a entraîné chez certains usagers des changements de type fibrose pulmonaire et un déconditionnement généralisé dont la nature est multifactorielle (admission prolongée aux soins intensifs, processus inflammatoire en lien avec la COVID, etc.).</p> <p>Un coût élevé est associé à la MPOC pour le système de santé. La réadaptation pulmonaire, qui est une composante essentielle du traitement de la MPOC, est actuellement difficilement accessible. La population visée a souvent des difficultés à être référée dans un centre spécialisé pour une consultation avec un pneumologue. Ces usagers ont une tolérance à l'effort diminuée et certains requérant de l'oxygénothérapie ne peuvent pas utiliser le transport en commun ou se déplacer facilement. L'accès à un pneumologue via une téléconsultation améliore l'accès aux soins. Les lignes directrices canadiennes et internationales recommandent la réadaptation pulmonaire tôt dans l'approche thérapeutique de la MPOC et elle est également associée à un effet bénéfique pour les usagers atteints de fibrose pulmonaire.</p> <p>Des données canadiennes démontrent que la réadaptation pulmonaire est accessible à moins de 2% des usagers qui en ont besoin. Ce traitement comprend un programme d'exercice et d'éducation qui vise l'adoption de comportements favorisant l'autogestion de la MPOC par les usagers. C'est avec l'idée d'améliorer l'accessibilité à la réadaptation pulmonaire que le CIUSSS du Centre-Ouest a développé, depuis janvier 2017, un programme de téléreadaptation pulmonaire, maintenant implanté dans 7 CIUSSS et CISSS de la province, dont 5 sites de 4 CIUSSS différents dans la région de Montréal. Chacun des sites étant situé dans des milieux de première ligne, la téléreadaptation pulmonaire donne accès à un service de consultation en pneumologie en plus de donner accès aux usagers à une équipe interdisciplinaire. Il est important de noter que plusieurs CISSS/CIUSSS de l'île de Montréal ont des listes d'attente d'un an pour la réadaptation alors que certains sites pourraient aider et ont des places disponibles.</p>	
Description du projet	
Le projet vise à rendre accessible en centres primaires et communautaires des services qui étaient jusque-là offerts uniquement dans les centres tertiaires de la province (Montréal, Québec et	

Sherbrooke). Il vise à rejoindre des usagers atteints de la MPOC ou de maladie interstitielle aussi proche que possible de chez eux. Il vise aussi à aider les usagers à créer des liens avec les équipes traitantes de première ligne. Finalement, il veut soutenir les équipes traitantes de première ligne et les médecins de famille en leur donnant accès à un-e pneumologue ainsi qu'à des professionnels de la santé spécialisée en maladies pulmonaires.

Avec la création d'un guichet qui centralise les demandes et les redistribue selon les places disponibles et les préférences du patient (proximité du domicile), on peut améliorer l'accessibilité aux pneumologues et à la réadaptation pulmonaire.

L'évaluation faite par le pneumologue préréadaptation pulmonaire comprend une évaluation de la prise en charge pharmacologique de la maladie pulmonaire (optimisation du traitement pharmacologique) ainsi qu'une évaluation de la prise en charge non pharmacologique (ex. : réadaptation pulmonaire). Les usagers participant aux groupes de réadaptation pulmonaire auront aussi un suivi par le pneumologue 3 mois, 6 mois, et 12 mois suivant la prise en charge.

Le projet vise à standardiser les offres de service pour assurer un accès équitable peu importe le territoire d'appartenance de l'utilisateur tout en respectant les initiatives locales, à partager les listes d'attentes qui s'élèvent jusqu'à plus d'un an pour les services externes de certains territoires, à développer des partenariats avec des nouveaux sites et de nouvelles équipes pour dispenser des services externes additionnels, et à rehausser les services externes existants notamment pour les centres d'expertise de réadaptation pulmonaire offrant de la téléadaptation pulmonaire à Montréal et ailleurs au Québec comme le Mont-Sinai.

Objectif(s)

- Améliorer l'accès aux services spécialisés en pneumologie.
- Répondre aux listes d'attente actuelles
- Développer de nouveaux sites partenaires

Responsable de la mise en œuvre

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Mis à jour : 2024-12-04